

6 COMMUNES RECONNUES : Bugnein ; Cuqueron ; Guiche ; Monein ; Orion ; Sames

Pertes de fonds sur plantations (kiwis et vigne)

N° SIRET

N° PACAGE

Nom du demandeur : *(Dénomination sociale pour les formes sociétales)*

A horizontal scale bar consisting of a thick grey line with nine vertical tick marks extending upwards from it.

Digitized by srujanika@gmail.com

(1) Joindre, selon le cas, une attestation de réalisation des travaux (Cf. imprimé joint à cet effet) ou les factures acquittées(*) pour les travaux réalisés par une entreprise.

(2) Joindre les factures d'achat des nouveaux plants.

DATE

SIGNATURE

(Le gérant en cas de forme sociétaire ; tous les associés pour les GAEC)

(*) L'acquittement d'une facture peut être justifié :

- SOIT par l'entreprise : avec apposition de la mention "acquittée", du cachet de l'entreprise, de la date et du mode de règlement.

- SOIT par l'exploitant : en joignant à la facture un extrait du relevé de compte bancaire où apparaît le règlement.